



Mission des référents développement au sein des sections

Mission des référents : (bien sûr ils ne sont pas seuls, le développement c'est l'affaire de tous les militants du conseil de section)

Gérer les arrivées et les départs des adhérents

pour cela :

Contacteur les nouveaux adhérents transférés ou adhésions, pour leur présenter le syndicat de retraités, les actions de l'UTR, la vie de la section, nos revendications, nos services (formation, info, rencontres/débats, cezam, sorties, mutuelle..)

Avoir un contact téléphonique, rencontrer les nouveaux adhérents

Avoir une réflexion, une analyse sur les départs des adhérents, prendre contact pour savoir pourquoi ils quittent la CFDT

Au sein du conseil de section, être force de proposition sur les actions de développement à mener : forum des associations, action de terrain concernant les PAV, l'accessibilité ou la communication sur des lieux ou des publics ciblés : par exemple les marchés ou des forums.

Pour la fidélisation des adhérents : avoir un contact avec les adhérents n'ayant pas d'adresse mail

En lien avec le trésorier, suivre la rentrée des cotisations, et contacter les adhérents : il faudrait que tous les adhérents non PAC aient réglé leurs cotisations avant la période estivale.

A l'occasion des conseils de section, il rend compte de son activité développement

La section doit se fixer des objectifs en matière de développement en lien avec le développeur : par exemple: un militant coopte un nouvel adhérent

A chaque conseil UTR, chaque section en présentant son action doit inclure le développement,